



Réparation de lave vaisselle

Par **badiga54**, le **25/04/2008** à **11:07**

Bonjour j'ai appelé un réparateur pour me changer la poignée du lave vaisselle. Après m'avoir fait un devis oralement en me disant qu'il fallait, de ce fait, changer toute la façade, j'ai donc accepté et il est venu changer.

Après s'être pris un bon coup de jus (il avait oublié de couper le courant) il a cassé en changeant cette façade le bouton marche arrêt. il m'a donc dit qu'il allait en commander un autre et est revenu pour le remplacer.

mais aujourd'hui il veut me faire payer la deuxième visite ainsi que le bouton qu'il a cassé car pour lui il était soit disant collé, et était obligé de le casser en bon professionnel, alors que je n'ai jamais démonté mon lave vaisselle la seule personne qui l'a fait c'était pendant la garantie le voyant du sel était tombé le réparateur l'avait remis.

Suis je donc obligé de payer la deuxième visite qui s'élève à 53.12 euros qui n'aurait jamais eu lieu si il n'avait pas cassé ce bouton, sachant que j'ai payé la première visite ?